

RAPPORT FINANCIER de l'exercice 2015

Le rapport financier de l'an dernier soulignait le difficile équilibre de nos comptes et la nécessité de maintenir la situation financière de l'Association au cœur de nos réflexions.

Globalement l'exercice 2015 est légèrement déficitaire mais cette amélioration sensible du résultat par rapport aux années précédentes ne doit pas masquer nos deux soucis structurels majeurs : l'érosion du nombre de donateurs particuliers et le désengagement progressif des collectivités.

Afin d'assurer la pérennité à long terme de notre Association, nos axes de travail devront donc porter en 2016 et au-delà sur la (re)conquête des subventions publiques, sur le développement du mécénat d'entreprise et sur le rajeunissement de la base de nos donateurs particuliers.

1. Le compte de résultat

1.1. La présentation

La présentation du compte de résultat est conforme au modèle exigé par les organismes auprès de qui nous faisons des demandes de subvention. Elle satisfait à l'obligation légale et au besoin d'informations détaillées des organismes, entreprises et particuliers qui étudient nos comptes.

Le résultat final se décompose en :

- résultat d'exploitation découlant de l'activité habituelle de l'association
- résultat financier regroupant produits financiers et frais financiers
- résultat exceptionnel découlant d'événements non récurrents intervenus au cours de l'exercice.

Ainsi **en 2015, le résultat final est négatif et ressort à (-) 4 048€**. Il provient :

- d'un résultat d'exploitation déficitaire de (-) 6 792€
- d'un résultat financier déficitaire de (-) 249€
- d'un résultat exceptionnel excédentaire de 2 993€

Le déficit de l'exercice 2015 est très inférieur à celui de l'an dernier (-32 481€). Cette amélioration est essentiellement due à :

- des produits d'exploitation en hausse (+20 700€)
- des charges d'exploitation en baisse (-22 700€)
- un résultat financier et un résultat exceptionnel en baisse (respectivement -828€ et -14 200€)

Cette amélioration devrait se poursuivre au cours des exercices suivants jusqu'à retrouver l'équilibre.

1.2. Les recettes d'exploitation

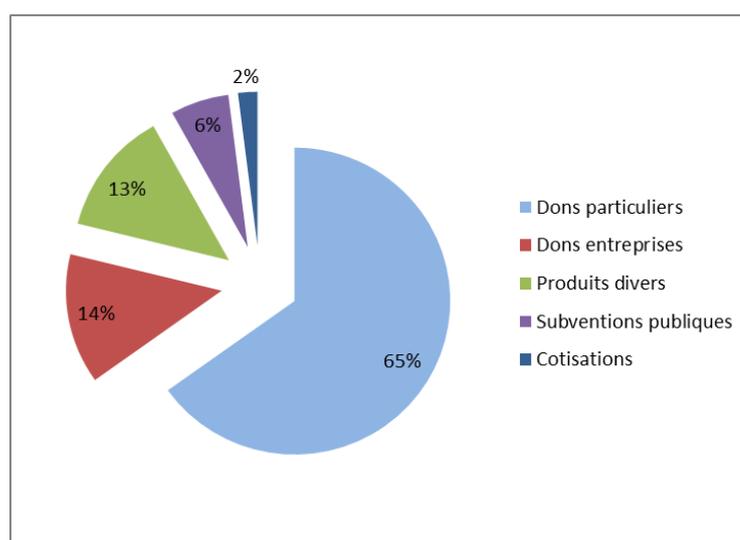
Les recettes courantes sont composées des subventions publiques, des dons des organismes de protection sociale, des dons des entreprises et des fondations privées, et des dons des particuliers. Le total de ces différentes recettes est supérieur à celui de l'an dernier mais reste inférieur de 10 000€ à la moyenne des recettes des 11 dernières années.

Exercices	Subventions publiques et organismes de protection sociale	Entreprises et fondations privées	Donateurs particuliers	Total des recettes courantes
2004	76 300 €	15 000 €	215 800 €	307 100 €
2005	55 800 €	30 000 €	230 600 €	316 400 €
2006	52 800 €	0	210 000 €	262 800 €
2007	76 000 €	9 500 €	225 800 €	311 300 €
2008	73 900 €	9 600 €	228 800 €	312 300 €
2009	74 910 €	3 500 €	222 674 €	301 084 €
2010	43 732 €	5 250 €	218 584 €	267 566 €
2011	27 518 €	40 300 €	209 294 €	278 025 €
2012	27 508 €	38 000 € (*)	202 955 €	268 463 €
2013	20 540 €	16 442 €	210 184 €	247 166 €
2014	35 359€	11 800€	211 760€	258 919€
2015	19 898€	45 000€	213 710€	278 608€

(*) Ce montant ne tient pas compte de subventions d'investissement pour 12 500€.

A cette diminution des recettes en valeur absolue s'ajoute la perte en pouvoir d'achat liée à l'inflation.

Répartition de l'origine des recettes :



Les dons des particuliers forment la partie la plus importante (65%) et la plus stable des recettes courantes. Toutefois cette stabilité cache des évolutions divergentes et d'enseignements contradictoires :

- La diminution du nombre de donateurs passé en 12 ans de 3 800 à 2 000 en 2015 est inquiétante et justifie que l'Association s'efforce par tous moyens d'inverser cette courbe et d'augmenter à nouveau ce nombre qui garantit la stabilité des recettes.
- L'augmentation du don moyen passé de 60€ en 2003 à 103€ en 2015, ainsi que la multiplication par 5 en 11 ans du montant des dons obtenus par prélèvement automatique sont des signes encourageants. Ce dernier représente désormais plus de 22% des sommes collectées, assurant plus de pérennité des dons et de fluidité de la trésorerie.
- Pour mémoire, l'augmentation des dons par internet, bien que portant encore sur un petit nombre, est prometteuse (8 300€ en 2015). Nb : ce montant est toutefois en recul vs 2014 avec un nombre de nouveaux donateurs en baisse ainsi que leur don moyen. Ceci constitue une inquiétude car les dons en ligne de toutes les autres associations sont en hausse.

Enfin si malgré la crise le total des dons des particuliers s'est légèrement accru en 2015 par rapport à 2014, c'est essentiellement dû à :

- Alvarum : 2 179€
- Opérations de télémarketing pour augmenter le nombre de donateurs en prélèvements automatiques avec un résultat bénéficiaire dès la 1^{ère} année
- Malgré des mailings sur les anciens candidats et sur les anciens donateurs qui ont été très décevants et qui ne seront pas reconduits en 2016

→ Ces actions ne doivent pas être abandonnées, mais ne produisent que de faibles résultats. Il nous faut donc trouver d'autres sources/formes de financement, notamment par le biais du mécénat d'entreprises.

Notons également la recette exceptionnelle (6 500€) générée en fin d'année par deux concerts (Chœur Varenne) donnés au profit de notre association.

La part des organismes publics est en constante diminution sur la décennie. L'année 2014 avait marqué une pause dans le désengagement des organismes publics ou assimilés. Malheureusement la diminution a repris en 2015 avec une baisse de 43% des subventions par rapport à 2014. Néanmoins malgré les restrictions de budget, les communes et les départements qui nous soutiennent habituellement (départements de Paris, du Val-de-Marne et de l'Essonne) ont continué à le faire, contrairement aux Hauts de Seine, département où se situe notre siège social. Nous avons aussi été soutenu par la direction de Paris de la Jeunesse, du Sport et de la Cohésion Sociale. Nous les en remercions.

Les dons des entreprises ont cette année atteint leur niveau le plus élevé depuis 10 ans et dépassent très largement les subventions publiques. Les entreprises sont certes fortement sollicitées mais la promotion de la valeur de l'écoute devrait les intéresser de plus en plus dans les années à venir. C'est le cas en 2015 pour la Fondation SNCF, La Fondation Daher, la Fondation RATP, les Editions Alphonse Leduc et tout particulièrement Viapresse, ainsi que l'ISCPA/IGS que nous remercions pour leur engagement résolu à nos côtés.

Ces résultats sont dus à la reconnaissance générale du rôle important de l'association dans le paysage social, mais aussi aux actions de communication menées depuis quelques années pour augmenter la notoriété de l'association dans le grand public. En 2015 ces actions ont été renforcées, avec l'aide de nos bénévoles, pour contrebalancer les effets de la crise sur nos recettes. De plus les actions de communication menées à l'occasion de l'ouverture du 8^{ème} centre d'écoute ont eu des retombées positives sur nos finances.

1.3. Les recettes exceptionnelles (legs)

Les legs et les contrats d'assurance-vie de particuliers sont d'une grande utilité pour l'équilibre financier de l'association. Nous en avons ressenti les effets positifs jusqu'en 2014. L'année 2015 n'a pas apporté de telles recettes et présente donc une baisse de 14 000€ sur ce poste.

1.4. Les dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation ont globalement diminué de 5% (23 000€) par rapport à 2014, essentiellement en raison d'une baisse des charges locatives (particulièrement élevées en 2014) et des charges de personnel (départ à la retraite d'Alain Gaide), les autres postes de dépense étant restés globalement stables.

2. Le Bilan

Le passif et l'actif s'équilibrent à hauteur de 381 677€.

2.1. Au passif :

- **Les fonds propres**, à 302 538€, sont en diminution en raison du résultat négatif de l'exercice
- **Les provisions pour travaux et acquisitions** diminuent du montant de la reprise sur provision pour atteindre 30 613€.

2.2. A l'actif

- **La valeur des immobilisations** diminue du montant des amortissements pratiqués sur les locaux de Boulogne,
- Par ailleurs, **les valeurs disponibles** qui, après déduction des dettes à court terme, constituent la trésorerie de l'association :
(soit 227 271 - 48 526 = 176 745€) permettraient de faire face à près de six mois de frais de fonctionnement, hors dépenses exceptionnelles.

3. La Valorisation du bénévolat

Pour la 3^{ème} année consécutive, il a paru intéressant de mesurer l'effort collectif de nos bénévoles en procédant à une opération simple consistant à multiplier le nombre d'heures de bénévolat au cours de l'année 2015 par un coût horaire fixé arbitrairement à 20€ charges comprises, comme le préconise France Bénévolat.

Le tableau suivant résume les résultats obtenus à partir des données réelles pour l'année 2015 :

Activité	Nombre d'heures 2015	Valorisation 2015
Ecoute	38 403 h	
Formation	8 120 h	
Recrutement bénévoles	1 544 h	
CA ; AG ; Bureau ; Présidence	3 022 h	
Commissions	692 h	
Comptabilité, informatique, téléphonie	444 h	
total	52 225 h	1 044 500€
	Soit l'équivalent de 32.5 personnes à temps plein	

Ce chiffrage permet de mesurer l'importance relative de chacune des activités. Il confirme la place prépondérante occupée par la formation de l'ensemble des écoutants et le recrutement de nouveaux bénévoles.

4. Le budget 2016

Le budget présenté pour 2016 est caractérisé par :

- le coût en année pleine de notre 8^{ème} poste d'écoute dans le XVIIème
- la prévision d'un déménagement en milieu d'année du poste de Paris Sud afin d'assurer un meilleur accueil à de plus nombreux écoutants de ce poste.

Les prévisions de recettes d'exploitation sont en progression sensible. Elles reposent sur l'hypothèse d'une augmentation significative des subventions d'exploitation et d'une légère diminution des dons des particuliers.

Cet optimisme est dû, d'une part aux engagements de soutien déjà en notre possession compte tenu de la pertinence de notre projet avec la mission de l'association, et d'autre part aux actions spécifiques qui vont être engagées en 2016 telles que :

- La reprise espérée des subventions de l'Etat et de la Région,
- L'augmentation des dons des entreprises,
- Une opération de téléprospection pour recruter de nouveaux donateurs, suivie d'une opération de transformation de ces 1ers dons en prélèvements automatiques,
- Etc...

Notons également la création, au niveau de la Fédération, de la **Fondation des Amis de SOS Amitié** dont la vocation est de financer des projets en rapport avec l'esprit et l'activité de notre Association. A ce titre, cette Fondation va nous verser en 2016 la somme de 10 000€ au titre du projet d'ouverture du nouveau Centre de Paris Péreire.

Côté dépenses, on notera que les charges d'exploitation progressent par rapport à 2015.

En effet :

- les postes « services extérieurs » et « impôts et taxes » augmentent (nouvelles locations)
- le poste formation continue augmente (plus d'écoutes)
- mais à l'inverse, les charges de personnel diminuent

Le projet pour 2016 repose également sur l'hypothèse de formation continue suivante :

- des groupes de Partage de 8 à 12 participants,
- 14 Partages de 2h par groupe
- 2 Partages communs d'été de 2h chacun
- 2 Partages de DET de 2h chacun
- 2 réunions à thème de 2h chacune

Ces différentes options se retrouvent déclinées dans les budgets de chaque Poste d'écoute.

Ainsi, **le déficit pour l'exercice 2016 s'élèverait à 15 915€ en augmentation de 12 000€ par rapport à 2015, mais en diminution de 17 000€ par rapport à 2014.** Dans l'appréciation de ces chiffres, il convient de se souvenir que l'association pratique une politique d'amortissement extrêmement prudente et que l'essentiel des achats de matériel et des travaux d'agencement sont amortis dans l'année.

En conclusion, malgré ses difficultés l'association maintient la qualité de son écoute grâce à l'importance primordiale accordée à la sélection et à la formation de ses bénévoles, **et poursuit son développement** pour répondre aux besoins malheureusement grandissant de notre société.

Enfin, il faut rappeler que ce budget repose sur des estimations qui, dans le contexte économique actuel, sont susceptibles d'être modifiées de façon plus ou moins importantes. S'il en était ainsi, le Conseil d'Administration serait consulté pour décider des mesures à prendre.